



PARTIE 1 : DONNÉES DE BASE

Titre de l'expérience : L'Assemblée citoyenne d'Ankara : "Citoyens d'Ankara : rassemblez-vous !		
Nom de la ville/région : Ankara		
Pays : Turquie		
Institution candidate : Municipalité Métropolitaine d'Ankara		
Date de début de l'expérience : 29 juin 2019		
Date de fin : en cours		
Type de candidature	Innovation sur une expérience existante	x
Type d'expérience	Budget participatif	x
	Planification urbaine	x
	Conseil	x
	Espace / atelier pour le diagnostic, le suivi, etc.	x
	Audience/forum	x
Objectif de l'expérience innovante	Atteindre des niveaux plus élevés d'égalité dans la participation et intégrer la diversité comme critère d'inclusion	x
	Renforcement communautaire	x
	Renforcement de la citoyenneté non organisée	x
	Étendre les droits de la citoyenneté liés à la participation politique	x
	Relier différents outils de participation au sein d'un « écosystème » de démocratie participative	x
	Améliorer la qualité de la prise de décisions publiques grâce à des mécanismes de démocratie participative	x
	Améliorer l'efficacité et la performance des mécanismes de démocratie participative	x
	Améliorer l'évaluation et le suivi des mécanismes de démocratie participative	x
Cadre territorial	L'ensemble du territoire	x
Domaine thématique	Gouvernance	x
	Nouveaux mouvements sociaux et associationnisme	x
	Culture	x
	Décentralisation	x
	Développement local	x
	Inclusion sociale	



PARTIE 2 : DESCRIPTION DE L'EXPÉRIENCE

Objectifs

Objectif principal de l'expérience innovante :

L'objectif le plus crucial de notre démarche est d'atteindre des niveaux plus élevés d'égalité en termes de participation des citoyens et d'intégrer la diversité comme critère d'inclusion. Ankara, la capitale de la Turquie, abrite près de six millions d'habitants dans une vaste région métropolitaine d'Anatolie centrale. Cette région était extrêmement divisée sur le plan politique en raison de la régence de vingt-cinq ans du maire précédent. Ce dernier est connu pour son administration autocratique, népotique et corrompue, qui a érodé la conscience communautaire et les pratiques participatives. La mise en place d'un mécanisme participatif inclusif, fiable et bien organisé pour rassembler les citoyens et les différentes parties prenantes à Ankara est un véritable défi.

Comment cet objectif a-t-il été atteint ?

Le moyen le plus important pour atteindre l'objectif décrit a été la mise en place d'une structure innovante d'Assemblée des citoyens. Selon la loi turque sur les municipalités, une "assemblée de citoyens" est une organisation communautaire autonome, non gouvernementale et sans but lucratif. L'Assemblée est une organisation participative qui supervise le conseil municipal et le maire, en consolidant la participation communautaire et les initiatives des citoyens au niveau des quartiers des district et de la métropole, afin de définir les politiques locales et sensibiliser la communauté au développement durable, à l'habitabilité et à la bonne gouvernance. En 2019, un nouveau maire a été élu et l'une de ses principales promesses était celle de renforcer la gouvernance participative. À cette fin, un projet a été lancé sous le nom de "Citoyens d'Ankara : rassemblez-vous !", cela avec la création d'une assemblée de citoyens ayant trois objectifs principaux :

- (1) Persuader et gagner la confiance d'un échantillon significatif de parties prenantes d'Ankara pour qu'elles deviennent membres de l'Assemblée en utilisant des techniques de facilitation et d'organisation innovantes;
- (2) Définir des politiques et des stratégies locales pour les problèmes structurels de la région d'Ankara avec ces membres nouvellement recrutés et poursuivre la mise en œuvre de ces propositions au sein du Conseil métropolitain;
- (3) Renforcer la sensibilisation de la communauté et créer des exemples concrets de solidarité entre les citoyens, en particulier en cas de crise.

Dans quelle mesure cet objectif a-t-il été atteint ?

Tous les objectifs du projet ont été atteints en un an :

- (1) Plus de 600 institutions publiques, privées et de la société civile, dont des universités, des associations, des fondations, des chambres, des syndicats, des administrations de quartier, des agences publiques et des municipalités, sont devenues membres de cette organisation participative, ainsi que plus de 2 000 experts individuels et citoyens bénévoles, faisant de l'Assemblée des citoyens d'Ankara le plus grand réseau participatif de Turquie et peut-être d'Europe.
- (2) Les membres de l'Assemblée des citoyens se sont organisés en 35 groupes de travail et ont ensuite préparé des recommandations politiques sur les questions de durabilité liées à un plan directeur pour les vélos, un plan d'action pour le climat, l'augmentation du nombre de



parcs urbains, un programme d'éducation pour les personnes handicapées et la célébration de journées historiques importantes. Ces recommandations ont toutes été adoptées à l'unanimité par le Conseil de la ville métropolitaine.

(3) Une initiative de solidarité a émergé des groupes de travail et des volontaires de l'Assemblée des citoyens d'Ankara pour sensibiliser la communauté dans différents domaines. Cette initiative est devenue le plus grand réseau de soutien de la municipalité pendant la pandémie de Covid-19 en soutenant l'aide mutuelle pour les personnes démunies et en encourageant les campagnes de solidarité au niveau des quartiers. La sensibilisation de la communauté a augmenté de façon spectaculaire.

Aujourd'hui, l'Assemblée des citoyens d'Ankara est considérée par les experts et les fonctionnaires comme l'un des mécanismes participatifs les plus prometteurs en Turquie.

Dimensions de l'expérience

Quel est l'élément le plus innovant de l'expérience ?

L'aspect innovant de notre expérience est l'utilisation extensive des techniques de facilitation comme moyen de participation peu coûteux, efficace, humain et efficient. Par conséquent, les étapes clés du projet étaient principalement basées sur la facilitation des différentes parties prenantes pour établir une expérience participative réussie. Une stratégie et une méthodologie de facilitation intégrées et efficaces ont contribué au succès du projet dans l'établissement de l'Assemblée des citoyens en un temps relativement court. Les processus facilités ont permis de gagner la confiance des parties prenantes, de les encourager à s'exprimer, à présenter leurs idées sur la sensibilisation de la communauté et à les diffuser dans la sphère publique. Une animation continue et vigoureuse a permis d'accroître le sentiment de liberté de pensée, la réalisation de soi et le sens de la communauté.

Dans cette méthodologie, trois types de processus facilités ont été conçus :

- (1) des "forums généraux", auxquels tous les représentants des parties prenantes ont participé et ont discuté de la création, de la gestion et de la participation à l'Assemblée,
- (2) des "réunions de groupes de travail", au cours desquelles différents sujets liés aux propositions au Conseil municipal ont été élaborés,
- (3) des "groupes de discussion", au cours desquels l'évaluation des besoins et les outils permettant d'améliorer la participation communautaire ont été abordés.

Jusqu'à présent, trois forums généraux, plus de 400 réunions de groupes de travail et 200 groupes de discussion ont été organisés. Une feuille de route de facilitation est utilisée pour établir une capacité volontaire à utiliser les techniques de facilitation et pour identifier les priorités en matière d'égalité des sexes et de participation des groupes défavorisés à l'étude. Les résultats des réunions facilitées ont été diffusés dans des mémos, des notes d'orientation ou des rapports par le biais de courriels et de médias sociaux pour une participation ouverte et responsable.

Dans quelle mesure la procédure est-elle transférable ?

Certains des défis les plus difficiles à relever dans le cadre d'une expérience participative ont trait à la méthodologie permettant de garantir une inclusion effective. Si un processus participatif peut être considéré comme un effort d'apprentissage ouvert pour garantir les



prémises fondamentales d'égalité, de liberté d'expression et d'autonomie, un cadre ouvert et responsable est nécessaire. Ce cadre doit également être peu coûteux, efficace et facile à appliquer sous pression. Les techniques de facilitation et les activités connexes de renforcement des capacités utilisées dans notre expérience font partie des compétences les plus répandues dans la plupart des pays de notre époque. Par conséquent, nous pensons que l'utilisation de la facilitation comme moyen d'assurer une large participation est hautement transférable.

Pourquoi considérez-vous que l'expérience est faisable ?

Trois grands problèmes économiques, techniques, organisationnels et socio politiques ont été pris en compte pour la création de l'Assemblée des citoyens d'Ankara :

(1) La structure socio-politique de la ville d'Ankara était fortement polarisée entre différentes idéologies et partis politiques en raison du règne autocratique de 25 ans du maire précédent. Ce problème a été surmonté en établissant une relation équilibrée entre tous les partis politiques au sein du conseil municipal et en mettant en œuvre une politique de portes ouvertes à toutes les parties prenantes de la ville, en autorisant l'adhésion de toutes les institutions et personnes publiques, privées et de la société civile sur demande. (2) Le deuxième problème était l'échelle de la participation. Ankara étant une ville métropolitaine de 6 millions d'habitants, la coordination des activités participatives avec la municipalité métropolitaine était un véritable défi. Ce problème a été résolu en trouvant un équilibre entre la participation des parties prenantes institutionnalisées et des citoyens individuels grâce à une facilitation active et une communication efficace avec les citoyens par le biais des médias sociaux.

(3) Il y avait également un problème avec les ressources nécessaires pour réaliser un large engagement des parties prenantes. Le conseil municipal a fourni le soutien technique et de service initial. Par la suite, l'Assemblée des citoyens a créé son réseau de solidarité et ses ressources sans peser sur les fonds publics.

Comment l'expérience a-t-elle été articulée avec d'autres acteurs et processus ?

Une stratégie de co-facilitation a été utilisée pour résoudre ce problème. Un groupe central de représentants de la municipalité et des parties prenantes de l'Assemblée s'est réuni pour élaborer une "feuille de route de la facilitation" commune décrivant les tâches de facilitation, les valeurs et les règles d'engagement, et soulignant les engagements et les responsabilités de la municipalité, de l'Assemblée et des facilitateurs. Tout au long du processus, ce groupe central a joué le rôle de médiateur entre la municipalité et l'Assemblée. En outre, des groupes de travail et des groupes thématiques ont été formés pour traiter les questions de durabilité urbaine. Tous ces groupes étaient coordonnés par un chef élu et un comité exécutif. Les produits des groupes de travail et des groupes thématiques ont été présentés et discutés ouvertement dans les forums généraux définis ci-dessus. Les décisions consultatives sur les questions de durabilité de la ville d'Ankara sont discutées au Conseil municipal en relation avec les rapports préparés par ces groupes de l'Assemblée des citoyens. Par conséquent, la quasi-totalité du fonctionnement de l'Assemblée des citoyens repose sur une structure de coordination soigneusement mise en place entre le conseil municipal, les parties prenantes de l'Assemblée et les groupes de travail et thématiques de l'Assemblée, dans lesquels les citoyens individuels font partie du processus.

Quel a été le niveau de coresponsabilité ?

Tout d'abord, d'un point de vue politique, il y a eu une coordination étroite avec les membres du Conseil municipal. Toutes les activités participatives et les décisions consultatives ont été présentées en détail aux partis politiques représentés au Conseil. La responsabilité du suivi



des décisions consultatives adoptées par le Conseil a été partagée avec les membres du Conseil. En outre, la structure horizontale de l'Assemblée des citoyens a permis de partager la responsabilité du fonctionnement des groupes de travail et des groupes thématiques. Les représentants de 400 institutions membres, sur un total de 600 institutions membres, participent pleinement à ces groupes. Il s'agit de 22 universités, 18 chambres, 200 associations, 20 organisations de quartier, 40 syndicats, 50 organisations de femmes et de jeunes et 50 associations de travailleurs. En outre, environ 2000 citoyens individuels participent à ces groupes. Tous les groupes de travail et groupes thématiques ont une liberté de décision et d'organisation, élaborant leurs lignes directrices de travail. Tous les rapports et toutes les décisions prises par ces groupes sont ensuite librement discutés avec les 600 membres dans des forums généraux. Par conséquent, la structure de travail et de prise de décision de l'Assemblée des citoyens d'Ankara présente un niveau élevé de responsabilité partagée.

Quels mécanismes d'évaluation et de responsabilisation ont été utilisés ?

Les parties prenantes de l'Assemblée des citoyens viennent d'horizons et de missions très divers, du secteur privé aux organisations bénévoles, en passant par les universités et les groupes défavorisés. C'est pourquoi, selon la stratégie prévue, les mécanismes d'évaluation et de responsabilité sont constitués sur la base d'appels ouverts utilisant les médias sociaux, le courrier électronique et les groupes whatsapp afin d'impliquer pleinement toutes ces différences. L'équilibre sectoriel et thématique a été pris en compte dans la participation des différentes parties prenantes aux mécanismes d'évaluation. Les réunions d'évaluation mensuelles et les bulletins d'information constituent le moyen pratique d'évaluer le travail de l'Assemblée des citoyens. La règle de base est de permettre et d'encourager toutes les parties prenantes à participer à toutes les réunions d'évaluation facilitées. Une analyse détaillée des parties prenantes a été réalisée avant les réunions afin d'impliquer les parties prenantes ayant des styles de communication et d'apprentissage différents. L'égalité des sexes et la participation des groupes défavorisés tels que les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les migrants et les pauvres, ont été prises en compte dans la convocation, la participation et la facilitation de ces réunions. Par exemple, dans toutes les réunions, des lieux accessibles ont été sélectionnés et une traduction simultanée en langue des signes ainsi que le support audiovisuel nécessaire ont été fournis aux participants à mobilité réduite. Les résultats des réunions d'évaluation facilitées ont été partagés par le biais de mémos, de notes de synthèse ou de rapports, et diffusés par e-mail et par les médias sociaux sous la forme d'un bulletin d'information. Les commentaires des citoyens et des membres de l'Assemblée sur les réunions d'évaluation sont communiqués à tous les participants lors de la réunion d'évaluation suivante. Toutes les idées présentées lors des réunions sont ensuite publiées sous la forme d'un rapport d'évaluation annuel.

Résumé de l'expérience

L'Assemblée des citoyens d'Ankara est une organisation participative autonome créée pour consolider les efforts de participation communautaire et les initiatives citoyennes au niveau de la rue, du quartier, du district et de la métropole afin de définir des politiques urbaines substantielles et de sensibiliser la communauté au développement durable, à la qualité de vie et à la bonne gouvernance. Auparavant, l'échelle et l'expérience historique de la ville d'Ankara,



la capitale de la Turquie, rendaient extrêmement difficile la création d'une assemblée de citoyens, puisque près de six millions d'habitants vivent dans une vaste région métropolitaine comptant des milliers d'acteurs institutionnalisés. La population était fortement polarisée sur le plan politique en raison du mandat de vingt-cinq ans du précédent maire. Début 2019, un nouveau maire a été élu, et la création d'une assemblée de citoyens a été choisie comme moyen fondamental d'accroître la participation des citoyens. À cette fin, un projet a été lancé sous le nom de *Citoyens d'Ankara : Rassemblez-vous !*

Il avait trois objectifs : (1) Persuader et gagner la confiance d'un nombre significatif de parties prenantes à Ankara pour devenir membre de l'Assemblée afin de rétablir l'Assemblée des citoyens d'Ankara. (2) Définir des politiques et des stratégies locales pour les problèmes structurels de la région d'Ankara avec ces membres nouvellement recrutés et poursuivre la mise en œuvre de ces propositions au sein du Conseil. (3) Renforcer la sensibilisation de la communauté et créer des exemples concrets de solidarité entre les citoyens, notamment dans les situations d'urgence. L'approche générale consistait à concevoir une méthodologie de facilitation innovante pour toutes les phases de la mise en place de l'Assemblée des citoyens.

Le projet a atteint ses objectifs en un an :

(1) Plus de 600 parties prenantes des institutions publiques, privées et de la société civile, notamment des universités, des associations, des fondations, des chambres, des syndicats, des administrations de quartier, des agences publiques et des municipalités, sont devenues membres de cette organisation participative, ainsi que plus de 2000 experts et citoyens bénévoles, ce qui fait de l'Assemblée des citoyens d'Ankara le plus grand réseau participatif de Turquie, voire d'Europe.

(2) Les membres de l'Assemblée des citoyens ont été organisés en 35 groupes de travail et ont préparé des recommandations politiques sur les questions de durabilité liées à un plan directeur pour les vélos, un plan d'action pour le climat, l'augmentation du nombre de parcs urbains, un programme d'éducation pour les personnes handicapées et la célébration de journées historiques importantes, qui ont toutes été adoptées à l'unanimité par le Conseil municipal métropolitain.

(3) Une initiative de solidarité a émergé des groupes de travail et des volontaires de l'Assemblée des citoyens d'Ankara pour sensibiliser la communauté dans différents domaines. Cette initiative est devenue le plus grand réseau de soutien de la municipalité pendant la pandémie de Covid-19 en soutenant l'aide mutuelle pour les personnes démunies et en encourageant les campagnes de solidarité au niveau des quartiers. La sensibilisation de la communauté s'est ainsi considérablement accrue.

Aujourd'hui, l'Assemblée des citoyens d'Ankara est considérée par les experts et les responsables gouvernementaux comme l'un des mécanismes participatifs les plus prometteurs de Turquie. Cette réussite a été récompensée par l'IAF (International Association of Facilitators) qui lui a décerné le prix d'or de l'impact de la facilitation pour "l'utilisation efficace des techniques de facilitation dans la participation citoyenne".